

Le 27 février 2018



OBJET : Votre demande d'accès datée du 15 février 2018 - Dossier AI-2018-01



En réponse à votre requête du 15 février dernier, par laquelle vous avez fait une demande afin d'obtenir les renseignements suivant(s) pour les années 2014 et 2018 :

- Le nombre de personnes membre de l'équipe de direction (la direction principale / la haute direction) ;
- Le nombre de personnes membre de la direction générale (l'ensemble des directions de l'organisme) ;
- Le nombre de cadres ;
- Le nombre d'équivalent à temps complet (ETC) :
 - Pour l'ensemble de l'organisation ;
 - Pour le personnel de la direction générale.


Veillez trouver ci-après un tableau synthèse en réponse à vos demandes :

Renseignement demandées		2014	2018
#1	Le nombre de personnes membre de l'équipe de direction (la direction principale / la haute direction)	7	8
#2	Le nombre de personnes membre de la direction générale (l'ensemble des directions de l'organisme)	17	13
#3	Le nombre de cadres (Somme de #1 et #2).	24	21
#4	Le nombre d'équivalent à temps complet (ETC):		
	a) Pour l'ensemble de l'organisation (excluant les sous-traitants tel que les services alimentaires, la manutention et aménagement, la sécurité et l'entretien ménagé)	128	122
	b) Pour le personnel de la direction générale	24	21



Palais des congrès
de **Montréal**

La présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, et peut faire l'objet, conformément aux dispositions de l'article 135 de la loi, d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information.

En espérant le tout à votre plus proche convenance, veuillez agréer, 
l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la directrice des ressources humaines,

Robert Lessard CRIA
Chef de service, relations de travail et gestion de politiques et programmes